



Association ANIM'ACTION
Exercice 2021
RAPPORT MORAL et FINANCIER

Activité en évolution

Comme en 2020, l'année **2021** a été marquée par la crise sanitaire et la poursuite des contraintes pesant sur nos activités. L'association a dû constamment s'adapter, revoir ses organisations, anticiper... en fonction de l'évolution de la pandémie et des réglementations sans cesse mouvantes, au gré des décisions nationales et qui diffèrent selon les secteurs d'activité (petite enfance et enfance par exemple).

Un confinement en avril 2021 a ponctué cette année « spéciale », avec début novembre une semaine de fermeture supplémentaire du multiaccueil pour cause de covid.

Mais tout au long de l'année, on a pu remarquer **certaines évolutions dans les fréquentations donc les usages des familles** : la réduction progressive du télétravail et le besoin de sociabilité ont permis le déroulement des activités d'été dans d'assez bonnes conditions. Les camps 2021 sont d'ailleurs ceux qui ont connu le plus fort taux de remplissage depuis leur mise en place dans l'association ! Sur le secteur jeunesse, la première édition d'un séjour catamaran, avec des ados et préados, au large de la Bretagne est à noter également !

Sur l'enfance, le volume d'activité de l'accueil périscolaire tend à se maintenir, même si la tendance lourde évolue avec un besoin de garde en augmentation chez les petits et en baisse chez les plus grands. Les besoins sur les petites vacances sont plus volatiles par contre, sans doute en lien avec les décalages de congés encore persistants chez les parents, voire les possibilités de télétravail qui subsistent, dans un contexte de recherches d'économies par les familles.

De manière générale, l'activité 2021 a connu un redémarrage par rapport à 2020, mais les **niveaux de fréquentation restent en-deçà de ceux de 2019**, dernière année de référence.

Nouveautés 2021

- Le **LAEP** La Parent'aise (projet inter-structures) a connu en 2021 sa première année d'agrément CAF, et une accélération de son rythme de sessions passant de 2/mois à 1/semaine depuis la rentrée de septembre 2021.
- Le **Portail Familles** I-Noé a été mis en œuvre dès janvier 2021, avec un « baptême du feu » lors des inscriptions pour les camps d'été. L'outil permet une plus grande fiabilité des réservations par les familles (accueil périscolaire par exemple), et l'évolution vers une solution entièrement en ligne (+ relevé des présences par tablettes) sécurise les données familles.
- Le projet de **Refonte du logo et de la charte graphique** de l'association a été mené, avec le premier travail d'une graphiste qui n'a finalement pas été retenu. Le Groupe Projet (bénévoles-salariés) mobilisé sur le sujet a donc missionné un second graphiste qui est à l'œuvre depuis l'automne. L'aboutissement de ce travail aura lieu courant 2022.
- L'association a investi dans l'acquisition d'un **minibus 9 places**, suite à la fin de période de location longue. Avec un amortissement prévu sur plusieurs années, cet investissement constitue une action assez stratégique quant à la réponse à nos besoins, juste avant une période de forte tension sur le marché des véhicules, tant au niveau des prix que des produits disponibles.
- Suite à la cessation d'activité de notre prestataire informatique fin 2020, nous avons dû rechercher et entamer un travail avec un nouveau prestataire, en phase avec les valeurs de l'association concernant l'environnement numérique, c'est-à-dire une limitation, tant que faire se peut, dans l'utilisation des logiciels, produits, ressources et matériels issus des GAFAM et donc l'utilisation privilégiée des outils issus du monde numérique « libre ». En effet, l'association travaille pour l'ensemble de ses secteurs, depuis de nombreuses années, uniquement avec des PC et portables installés sous linux (pas de frais de licences, plus de stabilité). Seul le poste PC comptable reste sous environnement windows, en raison du logiciel utilisé EBP. Mais nous projetons prochainement une évolution vers la version online de ce logiciel, permettant de passer ce PC sous linux également. Le **travail mené début 2021 avec le prestataire informatique** a consisté à :
 - Remodeler notre système de sauvegarde des données,
 - Renouveler les serveurs,
 - Renouveler quelques postes informatiques,
 - Achever la configuration informatique du Pôle Enfance : borne wifi, câblages dans la baie de brassage...

- En parallèle du projet d'équipement de restauration enfance, actuellement en construction sur la commune de Port-Saint-Père et pour lequel nous projetons un nouveau fonctionnement sur les temps extrascolaires à l'horizon 2023, **l'association s'est engagée dans des actions favorisant l'alimentation de qualité et de proximité.** Un renouveau des petits déjeuners et goûters a été opéré sur les accueils périscolaires, des ateliers à la ferme ont vu le jour pendant les vacances, le projet de paniers solidaires (pour les adhérents, tous les mardis soir à l'entrée de l'accueil périscolaire) a démarré... autant d'actions qui vont prendre leur vraie dimension en 2022. Des formations avec le GAB44 sont d'ailleurs programmées sur l'année pour alimenter cette dynamique, en lien avec d'autres structures d'animation du territoire et du réseau AR44.

Ressources Humaines

En 2021, **l'équipe est stable**, avec quelques mouvements et renforts :

- Départ de Maxime CORNILLE, remplacé par Achkhène BOUDIER (responsable enfance),
- Départ de Camille GANTIER, remplacée par Loana GOUYON (animatrice enfance),
- Renforts de Christine GIRAUDINEAU sur la restauration enfance,
- Départ à la retraite de Sylvie TRANCHET-CANAL, remplacée par Nathalie YVERNOGEOU (comptable),
- Arrivées d'Alice ROCHON (EVS) et Adrien BOCQUIER (enfance), en contrats d'alternance depuis l'automne 2021, jusqu'en septembre 2022.

Toutefois, la réalité est plus contrastée sur le terrain, avec une **fatigue palpable chez chacun(e), dans cette période pandémique anxigène** qui ne se termine pas. Certains arrêts longs (mais aussi la multiplicité des arrêts courts !) en 2021 ont également fortement perturbé le travail des équipes avec des difficultés sérieuses pour remplacer complètement les absent(e)s, impactant, de fait, les présents avec la réalisation d'heures supplémentaires et la mobilisation, en interne, de salarié(e)s en fonction sur d'autres postes... situation qui, quand elle s'installe, génère d'autres dysfonctionnements...

Les **contraintes sanitaires ont continué de peser lourdement sur les fonctionnements** en 2021, ainsi que sur les postures professionnelles des équipes. Au gré des évolutions des protocoles sanitaires, les équipes ont dû adapter leurs façons de travailler avec les enfants et modifier leurs liens avec les familles, dont la présence dans les structures a été, de fait, réduite à minima depuis de longs mois.

La **pénurie de main d'œuvre est très problématique** pour l'embauche des animateurs occasionnels (mercredi, vacances), mais également en cas de besoins de remplacement. Déjà à l'œuvre en 2021, cette tendance va s'accroître en 2022, faisant craindre sur notre capacité à répondre à tous les besoins d'accueils (vacances par exemple, ou certains jours en APS), en cas d'équipe contrainte dans son dimensionnement.

Afin d'anticiper la suite et favoriser l'évolution des compétences en interne, l'association a décidé, en 2021, d'accompagner deux salariées du secteur enfance dans des processus de formation : 1 en BPJEPS, 1 en BAFD.

Enfin, l'impossibilité d'organiser, au niveau du personnel, mais également avec les publics, des temps conviviaux et autres manifestations (ou alors a minima, et selon certaines périodes) continue de **peser sur la dynamique associative et l'essence-même du métier d'animateur**, en interaction normalement avec les publics, dans une dimension intergénérationnelle.

Bénévolat et Instances

A l'image de l'action « Accompagnement à la Scolarité », mise en stand by depuis 2 exercices en raison de la pandémie (notre équipe de bénévoles était exclusivement composée de retraités publics à risques), le **bénévolat est fortement impacté par cette période** de retrait sur soi. Toutefois, avec 42 bénévoles différents mobilisés au sein de l'association en 2021, Anim'action continue de favoriser l'implication citoyenne, malgré les difficultés, au travers notamment de la ludothèque, des coups de main ponctuels sur les activités, sorties et camps, pour de la préparation ou de l'animation d'ateliers divers (cuisine, réparation de vélos...), et bien entendu au travers des instances de l'association.

Fin 2020, l'association a entériné sa nouvelle gouvernance avec la mise en route de différents groupes :

- Suite à sa première année de fonctionnement, le **Groupe Pilote** a connu ses premiers départs et rentrées lors de l'AG 2021 (organisée à l'automne), permettant d'assurer désormais ses missions à 7 bénévoles (6 +1 bénévole en attente d'officialisation lors de la prochaine AG 2022), comme convenu par les statuts renouvelés.

- Le **Groupe Ressource** (8 bénévoles + 7 salariés) a été constitué début 2021, avec des premières rencontres sur les thèmes de l'alimentation et de la communication. Le contexte sanitaire a empêché ensuite les rencontres et sa réelle constitution en tant que groupe qui, depuis, est resté en l'état. Nous ne désespérons pas de relancer cette dynamique dès que les circonstances seront plus favorables.

- Le **Groupe Vie Asso** (bénévoles-salariés) a commencé à exister lors de la préparation de l'AG2021. Il nous faut poursuivre sa constitution et la compréhension de son intérêt

par les adhérents, dès lors que les possibilités de mettre en œuvre des espaces de rencontres et de convivialité seront de nouveau possibles de façon stable.

- Des **Groupe Projets** (bénévoles-salariés) naissent et commencent à travailler autour : de l'alimentation, de la pratique bois, de la communication... A nous d'entretenir la dynamique et faciliter l'aboutissement de ces implications, de manière à valoriser le bénévolat et susciter de nouvelles envies de participation.

- Enfin, le **Groupe Coordo** (salariés) est efficient depuis juin, avec la prise de fonction de la nouvelle responsable enfance et permet d'articuler les travaux, projets des groupes cités ci-dessus en plus du fonctionnement quotidien.

Situation Financière

La **situation financière de l'association s'est stabilisé**. Avec un résultat excédentaire représentant 12% du compte de résultat, l'association a renoué, fin 2020, avec un niveau proche des 3 mois d'avance préconisé par le Commissaire aux Comptes, au vu du budget global de l'association. Le fonds de roulement représentait en effet 106 jours de fonctionnement. Il a redonné de l'autonomie financière à l'association en revenant au niveau de 2016. Cette situation a donc permis, en 2021, à l'association de :

- Récupérer sa capacité d'investissement au services des actions de terrain,
- Envisager le développement de nouveaux projets,
- Assurer un départ à la retraite et un autre en rupture conventionnelle,
- Valoriser l'implication salariée avec le versement d'une prime PEPA et l'apurement d'une partie des heures supplémentaires,
- Embaucher 2 jeunes salariés en contrat d'alternance (2021-2022),
- Ré-engager des cycles de formation pour des permanents,
- Relancer la Négociation Annuelle Obligatoire.

L'exercice 2021, avec une baisse de certains fonctionnements ou traitements (pandémie), mais avec aussi l'investissement nécessaire dans de nouveaux équipements et matériels, restera donc **marqué par la poursuite de la crise sanitaire**, avec en ressources (du compte de résultat) quelques produits spécifiques liés à cette situation. En effet, en 2021, la CAF a continué de soutenir la petite enfance, en cas d'absences pour cause covid (enfants et/ou parents), permettant d'atténuer l'impact sur nos fonctionnements, ce qui n'est pas le cas au niveau des accueils enfance... De +, en

compensation des réductions d'activité, des indemnités de chômage partiel sont encore présentes en 2021.

Représentant 15 % du résultat 2020, certains fonds dédiés correspondant à des subventions attribuées mais non encore utilisées ou utilisées partiellement, du fait de la situation sanitaire en 2020, permettent également à l'association de soutenir le déroulement de projets en 2021 et de compléter les ressources sur l'exercice.

Dans le même temps, **PAPR a réduit sa subvention à l'association de 22000€**, en raison de la fin des TAP. Tout comme avec St Mars de Coutais, une partie des subventions de ces collectivités est désormais versée directement par la CAF, dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale). Ces versements ne suivent donc pas la logique des versements réguliers établis par convention, impactant par conséquent la trésorerie de l'association jusqu'au versement effectif (N+1).

Par rapport à 2020, les charges 2021 réaugmentent de +125884€ conformément à la reprise de l'activité, alors que les produits évoluent dans le même temps de +47016€ pour se retrouver proches de l'équilibre budgétaire dans cette année de transition.

Suite aux travaux de clôture comptable, **le résultat 2021 se chiffre à -5762€ pour l'exercice 2021**, le fonds de roulement représentant désormais 83 jours de fonctionnement.

Bien que négatif, ce résultat 2021 permet donc de préserver les acquis de l'exercice précédent, tout en **invitant l'association à une gestion très prudente sur 2022**, dans un contexte encore très mouvant, que ce soit au titre de l'activité (impacts du covid et de ses conséquences), de ses coûts de fonctionnement (perturbations liées au conflit en Ukraine, inflation, avenants 182 et 193 sur l'évolution des charges salariales...), ou encore de ses partenariats structurants (renouvellement à venir des conventions avec les collectivités).

Perspectives 2022

Le manque chronique d'attractivité du secteur, la pénurie de main-d'œuvre, le séisme social et professionnel qu'a provoqué la pandémie (avec une nouvelle hiérarchisation des priorités personnelles pour beaucoup de monde), le difficile maintien de la dynamique bénévole... combinés à l'inflation galopante et la raréfaction de certaines ressources **inquiètent l'association sur les possibilités d'évolution se son projet associatif, à court et moyen terme.**

L'année 2022 nous amène donc à la prudence, en raison des facteurs suivants :

- Mise en œuvre de la **réforme ECLAT** avec l'application de l'avenant 182 entraînant une augmentation significative de la masse salariale dès janvier 2022, avec une nouvelle

évolution décidée en urgence (en avril) au niveau de la branche, avec l'application de l'avenant 193 en mai 2022, pour atténuer les effets de l'inflation et prendre en compte l'augmentation conventionnelle du SMIC.

- **Nouvelle convention à construire avec St Mars de Coutais** (à partir de septembre 2022), avec la fin de l'accueil des st marins sur les petites vacances.

- **Fin du conventionnement de 3 ans sur le poste FONJEP** et son financement (incertitude du renouvellement après le 31/12/22).

- Un début d'année 2022 marqué par de **nombreux arrêts covid dans l'équipe, mais également chez les publics** (petite enfance et enfance), perturbant grandement l'activité. Au sein du multiaccueil par exemple, les absences sur les 3 premiers mois nous empêchent encore de nous projeter vers une année avec un taux de remplissage du niveau de 2019 :

Multiaccueil / Heures réalisées	2019	2020	2021	2022
Janvier	2992	2749	2547	2470
Février	2589	2345	2694	2648
Mars	3283	1306	3075	3030
TOTAL	8864 h	6400 h	8316 h	8148 h

- **Demande de subvention à Pornic Agglo Pays de Retz en hausse sur 2022** pour permettre un fonctionnement à l'équilibre malgré les efforts budgétaires de l'association sur ses charges, sur un exercice impacté de plein fouet par l'inflation et la mise en œuvre de la réforme ECLAT. Le vote des subventions PAPR aux associations étant prévu en juin prochain, il est possible que des mesures importantes doivent ainsi être prises à mi-année, en cas de non-obtention des montants sollicités.

Enfin, Anim'action entame la **dernière ligne droite de son Projet Social 2018-2022**. En fonction des circonstances de l'année (restons vigilants !), les bénévoles, les salariés et les adhérents vont donc entamer un travail de bilan du projet 2018-2022 et de refonte du prochain projet pluriannuel, toujours inspiré des statuts de l'association et en interaction avec les besoins et aspirations des habitants. Guide de notre action sur plusieurs années, le projet social permet de donner le cap à nos projets, nos actions, nos partenariats..., en cohérence avec notre champ de valeurs, tout en permettant des déclinaisons selon les secteurs d'activité de l'association et les publics mobilisés et accueillis.